

Juillet-Septembre 2018

LE FIL D'AMNESTY

ENSEMBLE CONTRE L'INJUSTICE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles
Éditeur responsable: Philippe Hensmans
Bureau de dépôt: Bruxelles X
N° agréation: P901135



PB-PP | **B-4716**
BELGIE(N)-BELGIQUE

70 ANS

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

ENFIN LIBRE !

La poétesse et artiste Liu Xia autorisée à quitter la Chine

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

Pas de pause pour notre campagne #JeSuisHumain-e

VENTES D'ARMES

Nous demandons plus de transparence

AMNESTY
INTERNATIONAL



S'INFORMER ET AGIR



amnesty.be

NOUS CONTACTER



lefil@amnesty.be



+32 (0)2/538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe



instagram.com/amnestybefr

FAIRE UN DON



aider.amnesty.be/b/mon-don
ou BE60 0000 0000 7070

RECEVOIR NOS PÉTITIONS



amnesty.be/actions

ABONNEZ-VOUS



En devenant membre d'Amnesty International, vous recevrez un exemplaire du *Fil d'Amnesty* tous les trois mois.

Pour devenir membre: aider.amnesty.be/membre-lefil/
ou contactez-nous par téléphone au 02/538 81 77

UN CHANGEMENT D'ADRESSE ? TENEZ-NOUS INFORMÉS !

Je change d'adresse (inscrire uniquement la nouvelle adresse). Bulletin à renvoyer à Amnesty International, Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles, ou par mail à Michèle Ligot — mligot@amnesty.be.

NOM

PRÉNOM

N° de membre

ADRESSE

TÉL.

E-MAIL

8



12



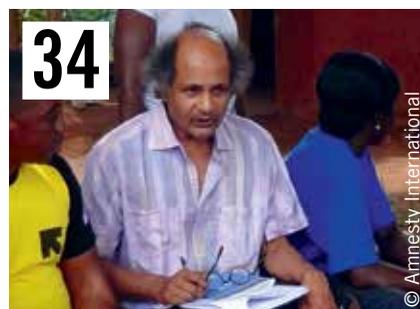
© Nations Unies

22



© Amnesty International

34



© Amnesty International



© Philippe Lopez/AFP/Getty Images

ÉDITORIAL

Je n'aime pas les anniversaires (en tous cas les miens).

Lorsqu'il s'agit de traités ou d'organisations, ils sont ce qu'on appelle chez les journalistes des « marronniers », ces événements que l'on se rejette l'un l'autre dans les rédactions. C'est entendu, il faut en parler. Mais sous quel angle? Comment rendre la « couverture » du sujet attrayante?

Et pourtant, j'aime mes ami-e-s, bien entendu.

Et il en va de même avec des œuvres maîtresses comme la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Nous nous sommes posé la question : faut-il encore la célébrer? Pourquoi faut-il encore en parler? Est-ce que cela vaut la peine?

Pour savoir, nous sommes allés à la rencontre de nos concitoyens. Un sondage nous a rapprochés d'eux, en soulevant en même temps de grosses inquiétudes.

Car, comment célébrer ce que l'on ne connaît pas?

C'est en effet le résultat le plus inquiétant de notre sondage : la majorité des Belges ne connaissent pas la Déclaration, et encore moins les jeunes. Comment s'attendre alors à ce qu'ils en défendent les valeurs, même s'ils sont défendus par elle?

Nous avons du travail. Il faut tout reprendre (presque) à zéro. Faire en sorte que nos concitoyens ne rejettent pas un texte fondamental, parce qu'il est associé à une institution (les Nations unies) qu'ils estiment incompétente, voire contre-productive. Les amener à comprendre que les valeurs ne sont pas l'organisation. Que ces droits sont ceux dont ils aimeraient vraiment bénéficier. Et que l'avenir de leurs enfants et de leurs voisins devrait reposer sur ces droits. C'est à ce prix que l'avenir sera sinon radieux, du moins meilleur.

Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas à la fête. Il va y avoir du boulot.

La première étape, c'est d'abord d'offrir la possibilité pour chaque Belge de prendre connaissance de la DUDH. C'est ce que nous allons faire en la distribuant dans toutes les boîtes aux lettres de Bruxelles et de Wallonie (et donc chez vous!) la semaine précédant le 10 décembre, Journée internationale des droits humains.

Mais après, il va falloir travailler en profondeur, notamment dans les écoles, mais aussi dans tous les foyers...

Et c'est là, une fois encore, que nous allons avoir besoin de votre aide. Comment? Là aussi vous allez nous aider à innover. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées!

En attendant, deux bonnes nouvelles quand même : nos concitoyens, dans notre sondage, estiment pour les ¾ que les droits humains sont importants. Ouf... L'autre information qui nous a fait plaisir : Taner, le président de la section turque a finalement été libéré! Non pas que les charges aient toutes été abandonnées contre lui (on a encore du boulot), mais au moins il a pu retrouver sa famille et ses amis. Merci pour vos signatures : ça marche!

Philippe Hensmans
Directeur d'Amnesty International Belgique francophone

L'ÉQUIPE DU FIL

Rédactrice en chef : Valérie Michaux (vmichaux@amnesty.be)

Secrétaire de rédaction : Ludovic Laus (llaus@amnesty.be)

Amnesty International Belgique francophone

Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles

Tél. : 02/538.81.77 - Fax: 02/537 37 29 - amnesty.be

Compte: IBAN BE85 0012 0000 7006 BIC GEBABEBB

Graphisme : Marc Vermeersch / Frigolite

Coordination / impression : CCIE.

Tous droits de reproduction réservés.

Avec le soutien de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Avril-Juin 2018 **LE FIL**

DANS CE NUMÉRO DU FIL

ARTICLES

8 Solidarité littéraire

La poétesse Liu Xia a été libérée de son assignation à résidence

12 Un anniversaire majeur

La Déclaration universelle des droits de l'Homme à 70 ans

22 Des preuves sur le terrain

Les résultats de nos recherches à Raqqa, en Syrie

26 Ventes d'armes à l'Arabie saoudite

Nous exigeons de la Wallonie plus de transparence

30 Un été plus « humain-e » que jamais

Pas de pause pour l'accueil des réfugiés et migrants

32 Des coupes qui font mal

Les mesures d'austérité affectent le système de santé en Espagne

34 Hommage à Gaëtan Mootoo

Un grand homme, un grand chercheur, un grand cœur

RUBRIQUES

3 Éditorial

4 Amnesty dans le monde

6 En coulisses

7 Agenda



1 TANER EST ENFIN LIBRE !

Après plus de 14 mois d'emprisonnement, Taner Kılıç, le Président d'Amnesty Turquie, a enfin pu regoûter à la liberté. Si notre joie est immense, le combat n'est toutefois pas terminé. Les charges absurdes retenues contre lui et les 10 d'Istanbul n'ont toujours pas été abandonnées, et un grand nombre de personnes croupissent toujours injustement en prison suite à la féroce répression post-coup d'État de juillet 2016.



2 DEUX MILITANTS MAURITANIENS LIBRES

Bonne nouvelle : après 743 jours de détention, Moussa Biram et Abdallahi Mattalah ont été libérés ! Ils avaient été arrêtés suite à une manifestation anti-esclavagisme et accusés d'incitation à l'émeute et de rébellion violente bien qu'aucune preuve de ces crimes n'ait été avancée lors du procès. Ils ont été pris pour cible du simple fait de leur militantisme, l'état mauritanien refusant de reconnaître que l'esclavagisme existe toujours. Merci pour votre mobilisation !

3 FIN DES EXPLUSIONS



Le gouvernement israélien a mis fin aux expulsions forcées de demandeurs d'asile érythréens et soudanais vers des pays tiers. L'annonce a fait suite à la libération de 280 demandeurs d'asile qui avaient reçu des avis d'expulsion pendant qu'ils étaient maintenus au centre de détention de Holot, situé dans le désert du Néguev/Naqab. Ils ont été libérés en avril après une décision de la Haute Cour de justice, qui ordonnait également au gouvernement de mettre fin aux expulsions. Le gouvernement a déclaré que les ressortissants érythréens et soudanais seraient encouragés à quitter Israël « volontairement ».

4 LIBÉRATION D'AHED TAMIMI

Ahed Tamimi, 17 ans, a été détenue près de huit mois par l'armée israélienne pour avoir bousculé et frappé deux soldats lourdement armés. Outre l'injustice de son emprisonnement, cette bonne nouvelle est tempérée par le fait que beaucoup d'autres mineurs palestiniens languissent dans les prisons israéliennes, bien qu'un grand nombre d'entre eux n'aient commis aucune infraction reconnue par la loi.

5 SOLIDARITÉ AVEC DEUX JEUNES TAGUEURS

Bayram Mammadov et Giyas Ibrahimov sont deux étudiants azerbaïdjanais qui ont été condamnés à 10 ans de prison... pour un graffiti critiquant l'autoritarisme du régime. En réponse, nous avons nous aussi laissé notre trace devant l'ambassade d'Azerbaïdjan et lui avons fait parvenir vos 17 000 signatures demandant la libération des deux jeunes hommes. Liberté d'expression ne rime pas avec prison!



Agissez : amnesty.be/azerbaïdjan_action

6 LES DÉFENSEURS RUSSES À L'HONNEUR



Quelques jours avant le lancement de la Coupe du Monde, une équipe de football Amnesty s'est rendue devant l'ambassade de Russie et a lancé par-dessus la clôture une centaine de ballons portant l'inscription « Justice4Oyub », en référence à Oyub Titiev, directeur du bureau tchétchène de l'ONG Memorial, détenu arbitrairement depuis janvier dernier. Le but de l'action était de dénoncer le harcèlement et les persécutions dont font l'objet les défenseurs des droits humains en Russie.

7 UNE MARCHÉ DES FIERTÉS MALGRÉ L'INTERDICTION

Le 11 mai, des centaines de manifestant-e-s ont défilé pacifiquement sur le campus de l'Université technique du Moyen-Orient (ODTÜ), à Ankara, la capitale turque. La marche des fiertés annuelle organisée par des étudiant-e-s a eu lieu en dépit de l'interdiction de tous les événements LGBTI imposée par le gouverneur d'Ankara en novembre 2017.



Le groupe d'étudiants ODTÜ LGBTI+ Solidarity a remercié les militant-e-s d'Amnesty pour leur soutien : « Nous ne pouvons pas nous taire et nous résigner face à cette interdiction. Nous devons nous y opposer, nous devons défiler. »

8 KLAXONNEZ POUR LEUR LIBÉRATION

Ironie suprême : alors que les femmes sont enfin autorisées à conduire en Arabie saoudite, plusieurs militantes qui se sont battues pour cette avancée sont toujours en détention malgré le caractère pacifique de leur activisme. Le 22 juin, nous étions long de la route jouxtant l'ambassade avec des pancartes appelant les automobilistes à klaxonner pour briser le silence et demander leur libération.



Agissez : amnesty.be/FreeSaudiActivists

9 DES ENFANTS ARRACHÉS À LEUR FAMILLE

Le 7 juillet, quelques jours avant la venue de Donald Trump à Bruxelles pour le Sommet de l'OTAN, armés de peluches et vêtus de blanc, nous avons pris part en famille à la grande marche citoyenne « Make peace great again » afin de protester contre la séparation et la détention des familles en quête d'asile.





Des militant-e-s des droits des personnes LGBTI à la marche des fiertés d'Istanbul, en Turquie, le 1^{er} juillet 2018.

EN COULISSES

A LA POURSUITE DE L'ARC-EN-CIEL

Le 1^{er} juillet, la communauté LGBTI d'Istanbul a célébré la marche des fiertés, interdite depuis 2015. Lene Christensen, responsable régionale des publications, était présente pour soutenir l'événement et en rendre compte.

Rien n'aurait pu arrêter ce moment. Pas même les centaines de policiers lourdement armés, accompagnés de chiens et équipés de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc. La marche des fiertés était interdite pour la quatrième année consécutive mais, à la dernière minute, les organisateurs ont appris que le rassemblement pouvait avoir lieu dans la rue Mis, une toute petite rue adjacente à l'avenue principale où l'événement avait lieu auparavant.

Dans les minutes qui ont suivi, quelques centaines de personnes s'étaient rassemblées et dansaient et chantaient. Des chansons de Madonna retentissaient

dans les enceintes. D'immenses sourires et des yeux pleins de larmes habillaient les visages. Un grand drapeau arc-en-ciel a été hissé au milieu de la foule. C'était un instant de magie pure et inattendue.

L'atmosphère était à la fois joyeuse et intimidante : tout le monde savait que le rassemblement pouvait passer de la fête à la répression à tout moment. La police antiémeute bloquait les deux extrémités de la rue. Nous étions entourés d'uniformes et d'armes. La communauté LGBTI d'Istanbul savait que le gaz lacrymogène et les balles en caoutchouc n'étaient pas des menaces en l'air : la police les a beaucoup utilisés ces trois dernières années.

Et soyons clairs : des policiers ont bien utilisé du gaz lacrymogène. Nous avons entendu parler de gens plaqués au sol par des chiens de policiers. Onze personnes ont été placées en détention, avant d'être libérées le soir.

Toutefois, aucune des personnes présentes dans la rue Mis n'oubliera ces précieux moments de joie et le sentiment de soutien et de fierté. Les gens pouvaient à nouveau s'exprimer publiquement en plein jour, même si ce n'était que pour une heure. Ils ont prouvé que l'amour et la solidarité sont beaucoup plus puissants que l'intimidation et la peur.

AGENDA

EXPOSITION PHOTO

#JESUISHUMAIN

L'exposition itinérante #JeSuisHumain poursuit son parcours en Wallonie et à Bruxelles. Fruit d'une collaboration entre le collectif belge de photographes Huma et Amnesty, elle met en lumière la faculté de résilience de ces hommes, femmes et enfants contraints de fuir les violences et les persécutions, et de partir chercher protection ailleurs.



Laeken (du 03/09 au 13/10)
Bernissart (du 04/09 au 18/09)
Courcelles (du 21/09 au 23/09)
Ixelles (du 01/10 au 12/10)
Nivelles (du 16/10 au 25/10)
Waterloo (du 18/10 au 08/11)
Tamines (du 02/11 au 30/11)
Spy (le 08/11)

Entrée gratuite

DATES ET LIEUX :

www.amnesty.be/expos_jesuishumain

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/agenda

CONCERT

« WE HAVE A DREAM »



La chanteuse Tutu Puoane partagera la scène avec le Brussels Jazz Orchestra lors de concerts exceptionnels qui mettront à l'honneur plusieurs « protest songs » issues d'horizons musicaux variés. Les concerts sont organisés en soutien à Amnesty, et plus particulièrement à son action en faveur des défenseurs des droits humains.

Vous pourrez venir écouter

« We Have A Dream »

à Eupen (21/09), Mouscron (07/12),
Liège (14 et 15/12) et Namur (29/01).

CONFÉRENCE

Entrée gratuite

ENTRE SÉCURITÉ ET LIBERTÉS : L'ÉTAT DE LA DÉMOCRATIE AUJOURD'HUI

Dans le cadre de l'exposition photo Unrest, Amnesty, en collaboration avec Geopolis (centre du photoreportage), propose un panorama de la situation des droits humains dans le monde avec un focus sur la progression des incitations à la haine et de la remise en cause de certains droits fondamentaux par de nombreux dirigeants dans le monde.

Le jeudi 27 septembre

Les Ateliers des Tanneurs

60A, rue des Tanneurs - 1000 Bruxelles

EXPOSITION PHOTO

UNREST



Soutenue par Amnesty International, UNREST propose l'exploration de thèmes tout à fait contemporains comme la migration et la relation entre l'homme et la nature à travers 100 clichés réalisés par 12 photographes de MAPS.

Du 6 septembre au 14 octobre

Centre culturel De Markten

5, rue du Vieux Marché aux Grains

1000 Bruxelles

Entrée gratuite

PLUS D'INFORMATIONS :

amnesty.be/photo-unrest

FORMATION

ACADÉMIE DES DROITS HUMAINS

Organisée par Amnesty International, l'Académie des droits humains est une formation ouverte à toutes et à tous afin de mieux comprendre les enjeux relatifs aux droits humains. Neuf cours parcourront les fondements philosophiques et juridiques des droits humains, ainsi que plusieurs questions brûlantes d'actualité.

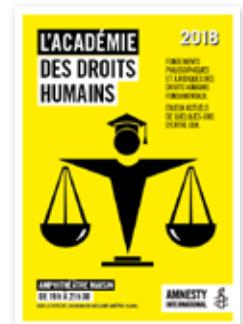
Du 2 octobre au 8 novembre

Amphithéâtre Maisin

51, avenue Mounier

Woluwé-Saint-Lambert

PAF : 145€



CAMPAGNE : LES DÉFENSEUR-E-S DES DROITS HUMAINS EN CHINE

SOLIDARITÉ LITTÉRAIRE



Liu Xia s'adresse aux médias après l'annonce par le tribunal populaire supérieur de Pékin que la condamnation prononcée contre son mari, le lauréat du prix Nobel Liu Xiaobo, pour « incitation à la subversion de l'État » ne serait pas annulée et que sa peine ne serait pas raccourcie, à Pékin, en Chine, le 11 février 2010.

A close-up photograph of Liu Xia, a Chinese poet and artist, wearing a dark knit beanie, glasses, and a grey and black checkered scarf. She is looking slightly to the right with a serious expression. In the background, several people are visible, including a man with a camera and a woman with a microphone, suggesting a press event or public gathering. The background is slightly out of focus, showing bare trees and an overcast sky.

LIU XIA LIBÉRÉE

La poétesse et artiste chinoise **Liu Xia** est enfin libre ! Assignée illégalement à domicile par les autorités chinoises depuis près de huit ans sans inculpation, Liu Xia a enfin été autorisée à quitter la Chine. Elle est arrivée à Berlin (Allemagne) le 10 juillet 2018. Une telle victoire n'aurait pas été possible sans le travail de longue haleine de nos membres et sympathisant-e-s.

En mai, des dizaines d'auteurs, poètes et artistes célèbres s'étaient rassemblés pour appeler à la levée de toutes les restrictions visant Liu Xia. Nous avons lancé, avec PEN America, une campagne vidéo dans laquelle des auteurs et artistes du monde entier lisaient des extraits de poèmes de Liu Xia.



ÉVEILLÉE

Liu Xia

À mon réveil,
J'étais plongée dans la pénombre.
L'oiseau dans ma paume se remet à crier.
Puis vinrent les bruits de pas dans les escaliers.
Le bâtiment était sur le point de s'effondrer.

Je m'assis, seule, sur mon lit,
Les poings serrés
Sur mes genoux glacés.
Des cris étouffés
S'échappaient entre mes doigts.

J'avais atteint ce stade du rêve
Où la crise se rapproche.
Dans le cri, j'entendais
Le souffle de l'oiseau.

Mais tu étais de l'autre côté
Du temps, debout dans la lumière,
À regarder une plume flotter
Dans le vent.

© 2015 Liu Xia. Traduction française non officielle
réalisée à partir de l'anglais. Pour la version anglaise:
poème tiré du recueil Empty Chairs, traduction
© Ming Di & Jennifer Stern et publication aux éditions
Graywolf Press. Utilisé avec autorisation.

Cette démonstration de solidarité littéraire faisait suite à la nouvelle de la détérioration de son état de santé, dont elle avait fait part en avril à son ami Liao Yiwu, écrivain en exil, lors d'une conversation téléphonique poignante de sept minutes. Au cours de cet appel, Liu Xia avait confié qu'elle était « prête à mourir » si les autorités chinoises ne l'autorisaient pas à quitter le pays.

Liu Xia souffre de problèmes cardiaques et d'une grave dépression. Pourtant, jusqu'à présent, les autorités lui interdisaient de se rendre à l'étranger pour se faire soigner.

Elle était assignée à résidence de manière illégale depuis l'attribution du prix Nobel de la paix à son défunt mari, Liu Xiaobo, en 2010. Liu Xiaobo est mort d'un cancer du foie en juillet 2017, alors qu'il purgeait une peine de 11 ans de prison pour « incitation à la subversion de l'État ». Depuis, Liu Xia était strictement surveillée par les agents de sécurité de l'État. Ses amis les plus proches pouvaient seulement la joindre occasionnellement par téléphone.



Des personnes attendent
Liu Xia à l'aéroport Tegel
de Berlin (Allemagne) pour
lui souhaiter la bienvenue,
le 10 juillet 2018.



Défilé pour une poétesse
cloîtrée. Des manifestants
demandent la libération
de Liu Xia, à Hong Kong,
le 7 mars 2014.

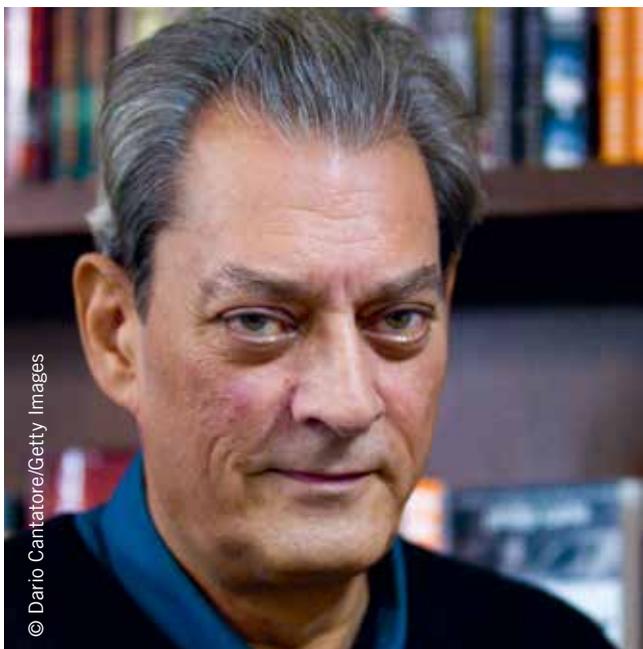


Touchés par la situation tragique de Liu Xia et inspirés par sa poésie, des auteurs et artistes avaient participé à la campagne vidéo que nous avons lancée avec PEN America pour rendre hommage à l'œuvre poétique de Liu Xia et pour réclamer sa libération. Paul Auster (*Trilogie new-yorkaise*), J.M. Coetzee (prix Nobel de littérature), Alice Sebold (*La Nostalgie de l'ange*), Khaled Hosseini (*Les Cerfs-volants de Kaboul*), Rita Dove (prix Pulitzer de poésie) et Ma Jian (*Chemins de poussière rouge*), pour n'en citer que quelques-uns, y avaient participé.

Les vidéos célébraient certains des poèmes les plus marquants de Liu Xia tout en demandant à l'État chinois de mettre fin aux représailles cruelles qu'il faisait peser sur elle depuis les appels de Liu Xiaobo en faveur d'une réforme politique en Chine.

« Liu Xiaobo était l'un des hommes les plus courageux au monde. Il a donné sa vie pour la cause de la liberté. Sa femme a repris le flambeau et nous devons l'aider autant que nous le pouvons. »

Paul Auster



« Le courage, le sacrifice et la lutte permanente de Liu Xia pour le droit de circuler librement et la liberté d'expression me touchent profondément. »

Rita Dove



« Les artistes qui peuvent parler librement doivent le faire au nom de ceux qui sont réduits au silence », a dit Khaled Hosseini pour expliquer pourquoi il avait choisi de contribuer à cette campagne.

PEN America et Amnesty avaient partagé ces vidéos sur les réseaux sociaux. Au moins 16 sections de notre mouvement mondial avaient participé. Certaines avaient invité des auteurs nationaux célèbres à enregistrer des messages vidéo pour maintenir la dynamique. Les artistes participants avaient également fait passer le message sur leurs réseaux et fait connaître le sort de Liu Xia à de nouveaux publics. La campagne avait relancé l'intérêt des médias et exercé une pression accrue sur les autorités chinoises.

ANNIVERSAIRE

70 ANS PLUS TARD, LES DROITS HUMAINS CONTRE-ATTAQUENT

Nous y sommes. Septante années se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Réjouissons-nous! La période écoulée recèle de victoires remportées au nom d'un idéal commun d'égalité, de liberté et de dignité pour tous. Néanmoins, ne restons pas non plus aveugles face aux injustices et aux violations intolérables qui persistent, malgré les combats acharnés des défenseurs des droits humains aux quatre coins de la planète. Et si, pour cette année spéciale de célébration de septantième anniversaire, nous nous tournions plutôt vers l'horizon qui se présente à nos yeux?

Aujourd'hui, nous assistons parfois trop passivement aux agissements des dirigeants politiques qui nient ouvertement la vérité fondamentale de l'article 1 de la Déclaration, qui affirme que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Mais, sommes-nous encore conscients d'être à la fois les détenteurs et les garants de ces droits? En avons-nous seulement connaissance? Et serions-nous encore prêts à nous défendre si nos droits fondamentaux étaient menacés?

C'est tout l'enjeu du grand sondage qu'Amnesty International a lancé cet été auprès de la population francophone. Son but : savoir quelles sont ses perceptions par rapport au respect des droits humains dans le monde.

Dans ce dossier, nous vous proposons non seulement une analyse des résultats de ce sondage, mais aussi une plongée au cœur de Bruxelles et de la Wallonie pour découvrir, au-delà des chiffres, ce que les citoyens ont à exprimer plus largement sur le sujet.

À quelques jours de l'événement, vous aurez également un aperçu de ce que vous réserve ALL RIGHTS, le rendez-vous incontournable pour débattre et réfléchir sur l'avenir des droits humains.

Se plonger de cette façon dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, c'est prendre conscience de son caractère fondamental et essentiel. Généreuse, elle vise à protéger chaque être humain. Notre rôle est de la protéger en retour, en soutenant résolument les droits qu'elle contient : les nôtres... et ceux des générations à venir.



Si les droits humains qui composent la Déclaration universelle des droits de l'homme visent à protéger chaque être humain, ils doivent également être protégés par chacun de nous.

70 ANS

DÉCLARATION

UNIVERSELLE

DES DROITS

DE L'HOMME

MICRO TROTTOIR

LES DROITS HUMAINS ET VOUS

Avant de découvrir les résultats du grand sondage que nous avons lancé cet été, nous avons voulu avoir une sorte d'avant-goût en allant rencontrer des citoyens dans les rues de Bruxelles et de Wallonie. Petits morceaux choisis.



SAMUEL, GEMBLoux

« Selon moi, il faut protéger les droits humains. La religion, par exemple, n'est pas quelque chose qui m'intéresse, cependant, je trouve cela important d'avoir **cette liberté de croire**. Les gens doivent avoir le droit d'être eux-mêmes, d'aller s'ils le veulent à la mosquée ou à l'église. Personnellement, je fais de mon mieux pour essayer de respecter les autres, mais je trouve que nous sommes de plus en plus divisés. Au lieu de se rapprocher, **on pense davantage à se protéger des uns et des autres.** »



NATHALIE, ARSIMONT

« Je suis sensible aux droits humains, mais on ne peut pas dire que je sois engagée. Pour moi, **c'est plutôt la jeunesse qui doit prendre la relève**. Les jeunes doivent s'engager en s'unissant, comme on dit "l'union fait la force". Je constate un certain désintérêt chez les jeunes, alors qu'ils devraient s'unir pour s'engager plus fortement. **Si les droits fondamentaux étaient davantage enseignés à l'école**, peut-être que cela faciliterait une réelle prise de conscience de leur part. »

PHILIPPE, AUVELAIS

« Certains droits humains sont bafoués en Belgique. Quand on sait, par exemple, qu'il est nécessaire de demander une autorisation pour manifester, cela pose des questions sur le droit de se réunir pacifiquement. Cela peut être considéré comme une



restriction de nos libertés fondamentales. Bien sûr, **la situation est parfois bien pire ailleurs**, comme au Venezuela où, en ce moment, il y a des violations quotidiennes des droits humains. Cependant, il faut rester vigilant et ne pas nous endormir sur nos acquis. Le respect des droits humains pourrait se détériorer en Belgique et c'est aux citoyens de se bouger. **Je crois à la mobilisation citoyenne.** »

ALEXANDRA, CHÂTELET

« **Tout le monde devrait avoir le droit de se marier.** Ce n'est pas parce que certaines personnes sont bisexuelles, lesbiennes ou gay que leurs droits humains doivent être remis en cause. Je connais un couple homosexuel qui a dû venir ici à Châtelet pour se



marier parce qu'elles se sont vu refuser leur union dans une autre commune. Les gens n'acceptent pas facilement celles et ceux qui ont une sexualité différente. Je ne suis pas d'accord avec cela, moi, quand je vois des personnes qui se moquent de mon voisin qui s'habille parfois en fille, je prends sa défense. **Il a le droit de s'habiller comme il veut. C'est son corps.** »



INNOCENT, BRUXELLES

« **Les droits humains, ce sont des droits et des devoirs**, ils ne peuvent s'exprimer en dehors du cadre législatif. En Belgique, ce sont parfois les citoyens eux-mêmes qui ne font pas les efforts pour les respecter. De mon côté, je suis sensible aux droits humains à condition que l'autorité soit réceptive et que les gouvernements respectent les lois, notamment **les droits juridiques de chacun et chacune**. Dans les pays où il y a la dictature et l'oppression, c'est tout autre chose... ».

CHLOÉ, NIVELLES

« Si je devais choisir, je m'engagerais plus volontiers pour **le droit des femmes**, notamment en faveur des femmes les plus démunies, seules avec des enfants... En Belgique, au contraire d'autres pays dans le monde, **les inégalités entre les hommes et les femmes** ne sont pas si importantes, selon moi. Mais, tant que les femmes et les hommes ne seront pas totalement égaux, on pourra toujours faire mieux. »



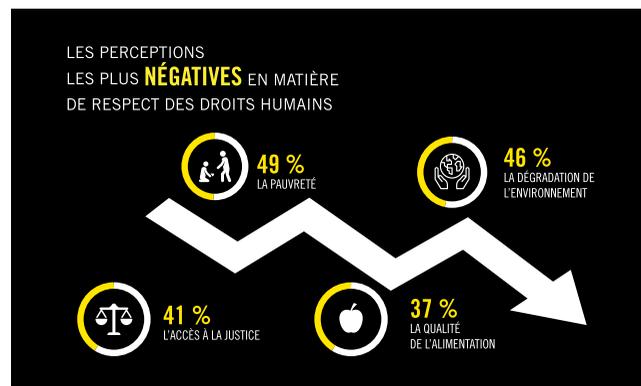
**RETROUVEZ TOUTES LES INTERVIEWS
DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR NOTRE SITE:
[amnesty.be/dudh70](https://www.amnesty.be/dudh70)**

SONDAGE

LES BELGES FRANCOPHONES PRÉOCCUPÉS PAR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LE MONDE

À l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous avons voulu savoir quels rapports la population en Belgique francophone entretient avec ce texte fondateur et les droits fondamentaux qu'il contient. Aussi, nous avons lancé cet été un grand sondage dont les résultats portent à un certain optimisme.

Premier constat : 3 citoyens sur 4 se disent globalement sensibles aux droits humains ! Droit à la sécurité sociale, droit à une justice équitable, droit à la santé et à l'alimentation... Autant d'acquis dans notre pays sur lesquels chacune et chacun entend ne pas faire marche arrière. Quitte à descendre dans la rue pour se faire entendre!



Par contre, les Belges francophones ont le sentiment que le respect des droits humains n'est pas au mieux ces dernières années au niveau mondial. 41% des sondés pensent en effet que la situation en la matière s'est un peu ou fortement dégradé contre à peine 17% qui ressentent une amélioration.

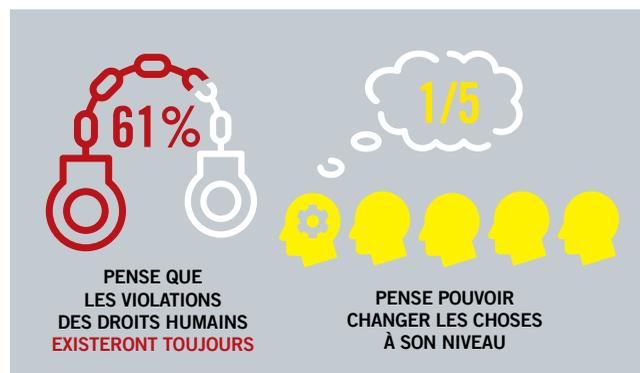
“ Nous nous réjouissons de l'attachement manifesté par une grande majorité de la population aux valeurs exprimées par la Déclaration universelle des droits de l'homme ; c'est à la fois rassurant et encourageant. Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire, notamment en termes d'information et d'éducation. ”

Philippe Hensmans, directeur
d'Amnesty International Belgique francophone

Comme nous ne cessons de l'affirmer, cette perception est malheureusement proche de la réalité. Le monde connaît actuellement un recul des droits humains et les signes de cette régression sont visibles dans le monde entier, tant au niveau des offensives contre le droit de manifester ou les droits des femmes, que des droits économiques et sociaux, comme l'accès à la nourriture, à l'eau potable, à la santé et au logement.

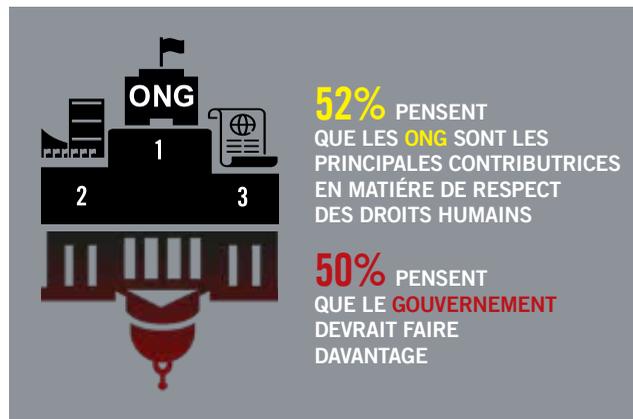
Et malgré un avis plus partagé de l'échantillon sur la situation en Europe de l'Ouest, le constat reste néanmoins identique, étant donné notamment, que des millions de personnes restent confrontées à l'érosion de leurs droits économiques, sociaux et culturels ou que les États continuent d'appliquer, au nom de la sécurité, diverses mesures antiterroristes qui limitent de façon disproportionnée les droits des citoyens. Sans compter les violences, le harcèlement ou les discriminations liés au genre ou visant des minorités qui restent monnaie courante chez nous et dans nos pays voisins.

Face à cette situation, la population en Belgique francophone ressent une certaine forme de fatalisme ou d'impuissance et nombreux sont ceux qui ne se sentent pas suffisamment informés pour pouvoir lutter contre les violations des droits humains.



Pourtant, les avancées en matière de droits humains au cours des 70 dernières années ont toujours reposé sur la capacité des citoyens à faire entendre leur voix. S'il existe aujourd'hui un cadre institutionnel et juridique international en matière de droits humains, c'est grâce à la mobilisation des populations en faveur de ces droits.

Cet engagement des personnes aux côtés de ceux qui sont en butte à l'injustice et à l'oppression est primordiale dans le contexte actuel, où un nombre sans précédent de personnes ont été prises pour cible pour s'être mobilisées contre les violations des droits humains, notamment les médias et les ONG.



La population ne s'y trompe d'ailleurs pas, en attribuant aux ONG un rôle essentiel dans la défense des droits humains, tandis qu'une majorité estime que nos représentants politiques devraient s'engager davantage pour que le respect des droits humains soit une réalité plus répandue à l'avenir. Or, pour mener à bien notre travail, nous devons reconnecter la population avec ses droits, qui sont aussi ceux des autres, pour créer de nouvelles formes d'engagement et joindre nos forces aux puissants mouvements de résistance en marche aux quatre coins de la planète.

JEUNESSE

NOUVELLE PLATEFORME EN LIGNE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

À l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), nous lançons **une nouvelle plateforme en ligne de ressources pédagogiques** sur les droits humains destinée aux enseignants du primaire et du secondaire, mais également aux éducateurs et animateurs.

SERONT ACCESSIBLES GRATUITEMENT :

www.amnesty.be/plateforme



- de l'information sur les grands principes fondamentaux qui traversent l'ensemble de la DUDH ;
- plus de 50 nouvelles fiches d'activités pédagogiques sur les droits humains (l'ensemble sera régulièrement enrichi de nouvelles fiches) ;
- des références commentées ;
- des documents pratiques pour soutenir et renforcer les apprentissages ;
- des témoignages de défenseurs des droits humains ;
- la version intégrale ou simplifiée de la DUDH.

**UNE BROCHURE DE PRÉSENTATION
DE CETTE PLATEFORME PEUT ÊTRE
COMMANDÉE GRATUITEMENT OU
TÉLÉCHARGÉE EN LIGNE :**
www.amnesty.be/inscriptions



D'autres ressources pédagogiques sont disponibles pour en savoir plus sur la DUDH et approfondir certaines thématiques spécifiques liées aux droits humains. Il s'agit notamment du dossier *Regards sur Amnesty International et les droits humains*, ainsi que d'autres dossiers pédagogiques et dossiers d'exercices sur des thématiques spécifiques comme la migration, la liberté d'expression, les droits sexuels et reproductifs, la peine de mort, la torture, etc.

**POUR TÉLÉCHARGER OU COMMANDER
CES DIFFÉRENTS DOSSIERS :**
amnesty.be/dossierspedagogiques

« PAS D'ACCORD, J'ASSUME ! » UNE SEMAINE D'ACTION SUR LA DUDH ET LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

Comme chaque année, Amnesty propose aux élèves du primaire et du secondaire des écoles de Bruxelles et de Wallonie de participer à sa semaine de mobilisation et d'actions : « Pas d'accord, j'assume ! » (**PADAJA**).

LE PRINCIPE ?

Entre le 22 et le 26 octobre 2018, enseignants et élèves sont invités à mobiliser, dans leur école, un maximum de personnes pour défendre les droits humains, ici et ailleurs, et soutenir des défenseurs des droits humains en danger.

Ils mettent en place la formule qui leur convient en organisant des actions toute la semaine ou pendant une journée ou un temps de midi. Ils réalisent une action-choc, un visuel percutant, des saynètes, un marathon d'écriture de lettres aux autorités de pays qui violent les droits humains ou de cartes de soutien aux victimes.

Nous mettons à leur disposition du matériel (affiches, badges, tatouos, bracelets, nouveaux passeports des droits humains...) et des propositions d'actions concrètes, notamment une action d'écriture et de signature de cartes, lettres et pétitions en faveur de défenseuses (oui seulement des femmes cette année!) des droits humains en danger dans différents pays.



Vous êtes un-e enseignant-e ou un-e élève et vous êtes intéressé-e par cette action ?

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT ET RECEVEZ GRATUITEMENT NOTRE DAZIBAO DE RENTRÉE, NOTRE FICHE ACTION PADAJA ET LE MATÉRIEL AD HOC EN REMPLISSANT NOTRE FORMULAIRE EN LIGNE : www.amnesty.be/inscriptions

DES OUTILS ET ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

Tout au long de l'année, des animateurs d'Amnesty surmotivés sont à votre disposition pour faire découvrir en classe aux élèves les droits humains et le travail des défenseurs des droits humains.

Des expositions photographiques itinérantes et gratuites et de multiples autres outils et actions sont également disponibles pour les écoles.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS ET OUTILS : www.amnesty.be/inscriptions

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET CONTACT : amnesty-jeunes.be - facebook.com/amnestyjeunes - jeunes@amnesty.be

🗨️ → « Les droits humains commencent dans des lieux proches de nous, si proches et si petits qu'on ne peut les voir sur aucune carte du globe » Eleanor Roosevelt, co-rédactrice de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

LES DROITS HUMAINS NOUS PROTÈGENT... PROTÉGEONS-LES!

Une information particulièrement interpellante ressort du sondage réalisé par Amnesty cet été : la majorité de la population en Belgique francophone dit ne pas bien connaître la Déclaration universelle des droits de l'homme, voire pas du tout. Nous allons l'aider à se rafraîchir la mémoire.

L'une des premières déclarations de Kumi Naidoo, le nouveau Secrétaire général d'Amnesty, a été celle-ci : « Nous vivons à l'une des époques les plus clivantes de l'histoire moderne, avec des dirigeants de premier plan qui nous offrent une vision cauchemardesque de la société, aveuglée par la haine et la peur. Ce n'est qu'en nous rassemblant sous des valeurs communes qui nous unissent, comme les droits humains, que nous pourrions surmonter cette adversité. »

Ces valeurs communes dont parle Kumi, ce sont celles contenues dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)... que moins d'un individu sur deux en Belgique francophone dit connaître.

Aussi, nous allons frapper fort. Afin de reconnecter la population à ses propres droits – qui sont aussi ceux des autres –, nous avons pris la décision de distribuer, à l'approche du 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, une version simplifiée de la DUDH à tous les foyers en Belgique francophone, ce qui représente pas moins de 2 000 000 d'exemplaires.

Pour mener à bien ce projet ambitieux et inédit, nous allons avoir besoin de vous. En contribuant financièrement à cette distribution massive, vous favorisez une meilleure connaissance de ces derniers parmi la population et encouragez l'engagement du plus grand nombre aux valeurs qui nous rassemblent.

**POUR EFFECTUER UN DON OU POUR TÉLÉCHARGER VOTRE
DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME
EN INTÉGRALITÉ, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE**

amnesty.be/dudh70



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

(VERSION SIMPLIFIÉE)

- Article 1 Liberté et égalité en dignité et en droits
- Article 2 Non-discrimination
- Article 3 Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne
- Article 4 Droit de ne pas être réduit en esclavage
- Article 5 Droit de ne pas être soumis à la torture
- Article 6 Protection de la loi pour tous
- Article 7 Égalité devant la loi
- Article 8 Réparation lorsque les droits ont été bafoués
- Article 9 Pas d'arrestation, de détention ni d'exil arbitraires
- Article 10 Droit à un procès équitable
- Article 11 Présomption d'innocence
- Article 12 Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille
- Article 13 Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État
- Article 14 Droit de se rendre dans un autre pays et d'y demander une protection
- Article 15 Droit à une nationalité
- Article 16 Droit de se marier et de fonder une famille
- Article 17 Droit à la propriété
- Article 18 Liberté de croyance (dont la liberté de religion)
- Article 19 Liberté d'expression et droit de diffuser des informations
- ART. 20 Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique
- Article 21 Droit de participer au gouvernement de son pays
- Article 22 Droit à la sécurité sociale
- Article 23 Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat
- Article 24 Droit au repos et aux loisirs
- Article 25 Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être
- Article 26 Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit
- Article 27 Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté
- Article 28 Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés
- Article 29 Responsabilité de respecter les droits des autres personnes
- Article 30 Ne priver personne de l'un de ces droits !

ET SI ON EXPLORAIT L'AVENIR DES DROITS HUMAINS

Comment les évolutions ultras rapides de l'intelligence artificielle, de l'internet, de la robotique, de la médecine ou de la génétique mènent l'humanité à un tournant décisif de son histoire? Comment atteindre une justice économique et sociale dans un monde où les inégalités se creusent de jour en jour? Quelles sont les nouvelles formes de participation et de changement issus de mouvements citoyens et d'une nouvelle génération d'activistes?

Autant de questions passionnantes, parmi d'autres, qui seront abordées le 15 septembre prochain lors d'ALL RIGHTS!, le rendez-vous incontournable pour appréhender l'avenir des droits humains et de l'humanité.

Au fil des conférences, des rencontres, des projections de films ou des pièces de théâtre, nous prendrons conscience des enjeux qui se présentent à nous en matière de droits humains et pour lesquels la mobilisation est devenue une réelle urgence.

ALL RIGHTS!, c'est un moment fort pour comprendre et affirmer, contrairement à ce que certains essaient de nous faire croire, que les droits humains font partie de la solution aux défis de notre monde en perpétuel changement. Mais c'est aussi un moment partagé entre convivialité, gastronomie, musique et activités pour les enfants.

Nous vous y attendons seul.e, en couple, en famille ou entre amis pour célébrer les 70 ans de la Déclaration universelle et penser avec nous le monde de demain!

AVEC

OLIVIER DE SCHUTTER
ISABELLE DURANT
DONATELLA ROVERA
JEAN-PASCAL VAN
YPERSELE
ADRIANA COSTA SANTOS
CHRISTOPHE DERENNE
CORINNE TORREKENS
EDGAR SZOC
HANAN CHALLOUKI
GAËL TURINE
NATHALIE GRANDJEAN
ALEXIS FITZJEAN O
COBHTHAIGH
AURINE CREMIEU
MARCO MARTINIELLO
FRANÇOIS GEMENNE
ISABELLE FERRERAS
ALTAY MANÇO
MATTHIEU CHARLES
MARC DEMOULIN...

Plus d'Info et inscriptions :

amnesty.be/allrights





DOSSIER : L'ÉQUIPE DE RÉACTION AUX CRISES D'AMNESTY

TROUVER DES ÉLÉMENTS DE PREUVE DE CRIMES DE GUERRE DANS LES DÉCOMBRES

Quand une crise des droits humains éclate, l'équipe de réaction aux crises d'Amnesty passe généralement rapidement à l'action et se rend dans des lieux où d'autres n'osent pas s'aventurer. L'équipe va sur le terrain, rencontre les personnes touchées, recueille des informations sur les événements et détermine ce qu'il s'est passé, parfois alors que les événements sont toujours en cours. Nous utilisons ces informations pour exiger que les responsables présumés d'atteintes aux droits humains soient amenés à rendre des comptes et pour soutenir les victimes qui demandent justice. Donatella Rovera, notre principale conseillère pour les situations de crise, parle du travail de l'équipe et des éléments découverts lors de sa dernière mission sur le terrain à Raqqa, en Syrie.



Ben Walsby, chercheur sur le Moyen-Orient à Amnesty International, et Donatella Rovera, principale conseillère d'Amnesty International pour les situations de crise, travaillent à Raqqa (Syrie), février 2018.

Au cours l'année écoulée, l'équipe de réaction aux crises est fière d'avoir révélé en temps réel certaines des pires atteintes aux droits humains. Nous avons donné une voix à des personnes en dénonçant les atteintes aux droits humains qu'elles ont subies et en attirant l'attention de la communauté internationale sur leurs récits.

En cette période de crises et de conflits, de nombreuses situations nécessitaient des enquêtes : de la meurtrière « guerre contre la drogue » du président Rodrigo Duterte qui a coûté la vie à des milliers de personnes aux Philippines, aux violentes batailles pour chasser de villes d'Irak et de Syrie le groupe se désignant sous le nom d'État islamique (EI), aux terrains d'exécution au Soudan du Sud, où tant le gouvernement que l'opposition armée utilisent la nourriture comme arme de guerre et ont forcé des millions de personnes à fuir leur domicile, en passant par la campagne de nettoyage ethnique menée par l'armée du Myanmar, qui a forcé plus de 693 000 Rohingyas à se réfugier au Bangladesh. L'équipe de réaction aux crises était sur le terrain pour recueillir des informations sur les atteintes, afin de permettre d'amener les responsables à rendre des comptes.

Dans toutes ces situations, nous avons travaillé sans relâche avec nos collègues des bureaux régionaux, avec des experts en droit et en politique et avec d'autres personnes, afin de réunir des éléments de preuve, de vérifier certaines informations et de révéler la vérité.

Notre dernière mission a eu lieu en février. Benjamin Walsby, un chercheur de notre bureau régional de Beyrouth, la capitale du Liban, et moi nous sommes rendus à Raqqa, ville détruite de Syrie et ancienne capitale autoproclamée de l'EI. Nous nous étions déjà rendus dans la région en août 2017 pour réunir des informations sur les affrontements, alors que la bataille faisait rage entre la

coalition menée par les États-Unis et les Forces démocratiques syriennes (FDS) d'un côté et l'EI de l'autre.

Lors de notre mission de février, nous avons trouvé une ville détruite et des ravages d'une ampleur pire que tout ce que j'ai pu voir en plusieurs dizaines d'années de recherches dans des zones de guerre. Bien que la coalition menée par les États-Unis affirme avoir déployé de vastes efforts pour limiter le nombre de victimes civiles pendant ses offensives, ses frappes aériennes incessantes et les tirs d'artillerie d'une imprécision notoire ont tué de nombreux civils, et pourraient constituer des violations du droit international humanitaire.

Nous avons publié les résultats de nos recherches le 5 juin, dans un rapport intitulé '*War of annihilation: Devastating toll on civilians, Raqqa – Syria*' (Syrie. La « guerre d'anéantissement » a fait des ravages dans la population civile à Raqqa), dans lequel nous avons présenté en détail les cas emblématiques et poignants de quatre familles qui ont perdu de nombreux proches, ainsi que leur logement et leurs moyens de subsistance dans des attaques de la coalition (voir page 20).

Chaque jour à Raqqa, nous avons rencontré plusieurs familles ayant vécu le même drame pendant l'opération militaire de quatre mois de la coalition. Ces personnes nous ont expliqué comment elles ont essayé de se mettre en sécurité, fuyant désespérément les lignes de front, pour être finalement bombardées dans les lieux où elles avaient cherché refuge.

Dans le cadre de notre enquête sur le terrain, nous nous sommes rendus sur les lieux de 42 frappes et nous nous sommes entretenus avec 112 civils, dont des témoins et des survivants. Sur certains sites, nous avons trouvé des restes des munitions qui avaient frappé les logements. Nous avons également analysé





Il ne reste pas grand-chose aux habitants de Raqqa, à part des récits de morts. Donatella Rovera, principale conseillère d'Amnesty International pour les situations de crise, prend note des témoignages de survivants à Raqqa, en Syrie, en février 2018.



Raqqa est presque entièrement en ruines. L'équipe de réaction aux crises est passée par ce quartier détruit en février 2018.



© Amnesty International

« En cinq mois, ils [les forces américaines] ont procédé à 30 000 tirs d'artillerie contre des cibles de l'EI... Ils ont procédé à plus de tirs en cinq mois à Raqqa (Syrie) que n'importe quel autre bataillon de marine ou d'armée depuis la guerre du Viêt-Nam... Chaque minute de chaque heure, nous procédions à des tirs visant l'EI à Raqqa, que ce soit des tirs de mortiers, d'artillerie, de roquettes, de missiles Hellfire, de drones armés, etc. »

Sergent-Major John Wayne Troxell

des images satellites et d'autres documents publics. Nous nous sommes entretenus avec des membres du personnel médical et humanitaire, de l'armée et des forces de sécurité, avec des experts internationaux en matière d'opérations militaires et de sécurité, avec des journalistes travaillant à Raqqa et dans les environs et avec d'autres personnes.

Quelques heures après la publication de notre rapport, la coalition a publié une déclaration rejetant nos conclusions.

Cela montre que notre public cible est attentif et se soucie de l'image que notre travail donne de lui, quoi qu'il dise dans ses éclats publics. La coalition a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y avait « jamais eu une campagne aérienne plus précise dans toute l'histoire des conflits armés ». Ce n'est pourtant pas la réalité que nous avons trouvée à Raqqa : des centaines de civils ont été tués par ces frappes aériennes, parmi lesquels 79 personnes qui faisaient partie des quatre familles présentées dans notre rapport.

Notre enquête fournit des éléments de preuve incontestables que les forces de la coalition n'ont pas pris toutes les précautions possibles pour limiter les dommages infligés aux civils et, dans certains cas, ont mené des frappes qui semblent avoir enfreint le droit international, car elles risquaient de faire trop de victimes civiles et n'opéraient pas de distinction entre les cibles militaires et les civils. Les attaques disproportionnées et menées sans discrimination qui blessent ou tuent des civils constituent des crimes de guerre.

Nous demandons maintenant aux gouvernements de tous les membres de la coalition impliqués de révéler où et quand des frappes aériennes ont été menées et quelles mesures avaient été prises pour évaluer et éviter les victimes parmi les civils. Les victimes de l'opération militaire à Raqqa doivent obtenir justice.

POUR EN SAVOIR PLUS

amnesty.be/syrie

#WALLONIEIMMORALE

VENTES D'ARMES :

NOUS VOULONS DE LA

Le 29 juin, le Conseil d'État a suspendu plusieurs licences d'armes accordées par la Wallonie vers l'Arabie saoudite. C'est une excellente nouvelle, mais le combat est loin d'être terminé.

En décembre dernier, soutenues par Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme (LDH) et la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD) introduisaient devant le Conseil d'État un recours en suspension et en annulation de quelque 28 licences d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite accordées par le Ministre-Président wallon, Willy Borsus.

Six mois plus tard, le Conseil d'État belge prenait une décision historique en suspendant plusieurs licences, empêchant ainsi que ces armes soient expédiées vers le royaume saoudien. Il s'agit là d'une belle victoire pour nos organisations, mais notre campagne #Walloniemmorale demande plus que cela : plus de transparence dans l'octroi des licences d'armes est indispensable!

POURQUOI LES LICENCES ONT-ELLES ÉTÉ SUSPENDUES ?

Nous considérons, tout comme la LDH et la CNAPD, que les licences visées par notre recours violaient de manière flagrante la Position commune de l'Union européenne et le Décret wallon relatif à l'importation, à l'exportation, au transit et au transfert d'armes civiles et de produits liés à la défense. Ces deux textes interdisent en effet de vendre des armes à des

pays qui risquent de les utiliser pour commettre des violations des droits humains et/ou du droit international humanitaire (DIH).

Le Conseil d'État ne s'est en réalité pas prononcé sur le risque de violations que l'Arabie saoudite pourrait commettre avec les armes belges, au Yémen notamment. Sur quelle base a-t-il donc pu suspendre les licences? Le Conseil d'État a en fait découvert que la Région wallonne n'avait tout simplement pas procédé à l'analyse de la question du respect des droits humains et du DIH par l'Arabie saoudite. Il s'agit pourtant d'une injonction fondamentale de la législation wallonne et européenne. Cette analyse n'ayant pas été réalisée, les licences ne sont pas valables et ont pu être suspendues.

QUE FAUT-IL COMPRENDRE DE CETTE DÉCISION ?

Nous dénonçons depuis des mois les violations du droit international humanitaire commises par Ryad au Yémen. Malgré cela, la Région wallonne ne semble pas se soucier du risque de se rendre complice de ces crimes en continuant de vendre ses armes à l'Arabie saoudite.

Si cette décision va dans le bon sens, elle n'équivaut pas à un embargo sur les ventes d'armes à l'Arabie saoudite. En réalité, la prochaine fois qu'une demande d'exportation échouera sur le bureau du Ministre-Président, personne ne peut savoir si ce dernier va bel et bien analyser le respect des droits humains et du DIH en Arabie saoudite. La procédure d'octroi

Dans quelques jours, à l'approche des Fêtes de Wallonie, nous remettrons à Willy Borsus notre pétition #Walloniemmorale que vous **avez été plus de 50 000 à signer**. Ensemble, nous demandons de cette façon à la Région wallonne de suspendre ses ventes d'armes à des pays qui violent le droit international des droits humains et le droit international humanitaire, comme l'Arabie saoudite et les autres pays impliqués dans la terrible guerre qui ensanglante le Yémen.





TRANSPARENCE



Il est de prime importance que le Décret wallon soit modifié pour qu'un réel débat démocratique sur l'accord des licences d'armes soit possible

des licences reste en effet totalement opaque. Les avis rendus par la Commission d'avis, qui aigüillent le Ministre-Président dans sa prise de décision, sont par exemple complètement confidentiels, ce qui ne permet pas au Parlement d'en contrôler la teneur. Par ailleurs, les rapports sur les licences accordées ne sont pas assez détaillés et pas assez fréquents, si bien que le Parlement est souvent informé d'une vente après que les armes aient été expédiées.

UN NOUVEAU DÉCRET POUR PLUS DE TRANSPARENCE

Afin de mettre fin à cette opacité et au pouvoir quasi discrétionnaire du Ministre-Président, il est de prime importance que le Décret wallon soit modifié pour qu'un réel débat démocratique soit possible. Et nous y travaillons. Notre objectif, dans le cadre des élections régionales de mai 2019, est que les partis politiques inscrivent à leur programme la révision du décret

QUAND « ABDEL EN VRAI » S'Y MET...

... ça frappe fort et juste! Dans une vidéo débordante d'ironie, le youtubeur expose la réalité crue des transferts d'armes à l'Arabie saoudite. Comme il le dit lui-même, « mon pays vend des armes à un pays qui tue des personnes civiles, innocentes, alors que selon le droit international c'est totalement interdit ». Déjà plus de 490 000 vues sur Facebook pour ce concentré d'humour, de dénonciation et d'appel à l'action avec Amnesty!

Retrouvez-la sur : [amnesty.be/lawallonieimmorale](https://www.amnesty.be/lawallonieimmorale)

pour plus de transparence. Amnesty et ses partenaires seront force de proposition dans ce projet, apportant des idées concrètes de modification du Décret s'inspirant notamment de ce qui se fait dans certains pays.

NULLE PART OÙ ALLER

LA FAMILLE BADRAN

Les habitants de Raqqa, en Syrie, se sont trouvés piégés pendant que les combats faisaient rage dans les rues et qu'un barrage incessant de tirs d'artillerie et de frappes aériennes des forces de la coalition secouaient la ville nuit et jour. Le danger était partout. Les mines et les tireurs embusqués de l'EI bloquaient les voies de sortie de la ville, et les civils courraient désespérément d'un lieu à l'autre pour essayer de se mettre en sécurité. Certains ont été tués chez eux, d'autres dans les lieux où ils s'étaient réfugiés, d'autres encore ont trouvé la mort alors qu'ils tentaient de fuir Raqqa. La famille Badran est l'une de ces familles de civils. Voici son histoire.

Rasha et Abdulwahab Badran nous ont décrit les combats qui faisaient rage et les lignes de front qui bougeaient autour d'eux. Trente-neuf membres de leur famille, de trois générations différentes, et 10 de leurs voisins ont été tués dans trois frappes différentes, alors qu'ils fuyaient de quartier en quartier.

Ils n'avaient pas suivi leurs proches qui avaient fui au début du conflit, car ils ne pensaient pas que la situation deviendrait si grave. Rasha nous a expliqué : « Nous pensions que les forces qui venaient chasser Daesh [l'EI] savaient ce qu'elles faisaient et s'en prendraient à Daesh en épargnant les civils. Nous étions naïfs. Quand nous avons

réalisé à quel point la situation était devenue dangereuse partout, il était trop tard ; nous étions piégés. »

Rasha et Abdulwahab, qui ont entre 25 et 30 ans, étaient les heureux parents d'une fille d'un an, Tulip. Tulip, leur fille unique, est l'une des personnes tuées par les frappes.

« Nous vivions dans un bâtiment de six étages, mais habitons au premier étage et pensions donc être en sécurité. Mais deux jours avant l'Aïd, vers 21 ou 22 heures, au moins trois obus ont atterri dans la rue devant notre bâtiment. Nous nous sommes enfuis et nous sommes



Les ruines de la maison où 28 membres de la famille Badran et cinq de leurs voisins ont été tués par une frappe de la coalition le 20 août 2017.



Des membres de la famille Badran. Trente-neuf membres de cette famille, de trois générations différentes, sont morts dans des frappes aériennes à Raqqa, en Syrie.



« Je ne comprends pas pourquoi ils nous ont bombardés. Les avions de surveillance n'ont-ils pas vu que nous étions des familles de civils ? »

Rasha Badran, survivante des frappes aériennes

réfugiés dans un bâtiment près de la boulangerie Marai. C'était un bâtiment de quatre étages et nous sommes restés au premier. Nous y avons passé l'Aïd, mais quelques jours plus tard, le bâtiment a été touché... Et quatre de nos proches ont été blessés ; deux hommes et deux femmes. Nous avons donc de nouveau fui, mais nos proches étaient blessés et nous devons trouver des soins médicaux. Nos déplacements étaient plus limités, car il était difficile pour eux de se déplacer. »

Cette fois, ils sont allés quelques rues en direction du nord-est, dans le centre de Raqqa. Ils ne sont cependant restés que quatre jours, car l'EI a commencé à regrouper des civils des rues au sud de la rue principale (rue du 23 février) et à les forcer à retourner vers l'ouest, vers les quartiers d'al Fardous, de Harat al Badu et de Nazlet al Shehade. Rasha a déclaré :

« Nous sommes allés à Sharia al Mansour et nous nous sommes réfugiés dans un bâtiment de deux étages, mais quatre jours plus tard l'EI nous a forcés à aller en direction des quartiers d'al Fardous et de Harat al Badu. Nous sommes donc allés à Nazlet al Shehade. »

« Le 18 juillet, nous avons de nouveau fui, car les affrontements se rapprochaient. Alors que nous fuyions, neuf membres de notre famille sont morts dans deux bombardements : cinq d'entre eux dans une maison alors qu'ils étaient sur le point de partir et quatre autres dans une voiture. Nous étions tout juste partis avec les autres femmes et enfants et les hommes étaient toujours dans la maison et allaient partir quand la maison et la voiture ont été bombardées. »

Après s'être cachés et avoir fui pendant des semaines, Rasha et son mari ont enfin pu se mettre en sécurité. Ils ont perdu leur bébé et 38 autres membres de leur famille.

Pour en savoir davantage sur les activités
d'Amnesty International en Syrie:
amnesty.be/syrie



#JeSuis
Humain.e

UN ÉTÉ PLUS « HUMAIN-E » QUE JAMAIS

Pas de pause estivale pour notre campagne #JeSuisHumain.e avec la remise de milliers de signatures au Premier ministre le 20 juin, des sprays d'humanité aux festivals de musique et une grosse mobilisation à l'occasion de l'entrée de la première famille dans les nouvelles prisons pour famille du 127bis. Notre gouvernement s'obstine dans son inhumanité face à l'accueil des migrants, mais nous ne baissons pas les bras!

20 juin : Journée mondiale des réfugiés. Nous allons rencontrer le Premier ministre, Charles Michel, à qui nous apportons à bord d'un canot pneumatique 65 000 signatures demandant à la Belgique une politique migratoire plus respectueuse des droits des personnes fuyant les violences et les persécutions. Cet entretien est l'occasion d'exposer clairement nos demandes au Premier ministre, notamment la mise en place d'accès sûrs et légaux, en augmentant, par exemple, les engagements de la Belgique en matière de réinstallation. Et d'aborder — déjà — la question de la détention des enfants...

Cette rencontre prendra encore plus de sens quelques jours plus tard lorsque, à l'issue d'un Conseil européen houleux, les États membres se mettront d'accord sur des politiques verrouillant les portes d'entrée de l'Europe et rejetant toujours plus de responsabilités vers des pays hors de l'UE, dont certains bafouent gravement les droits humains... comme la Libye.

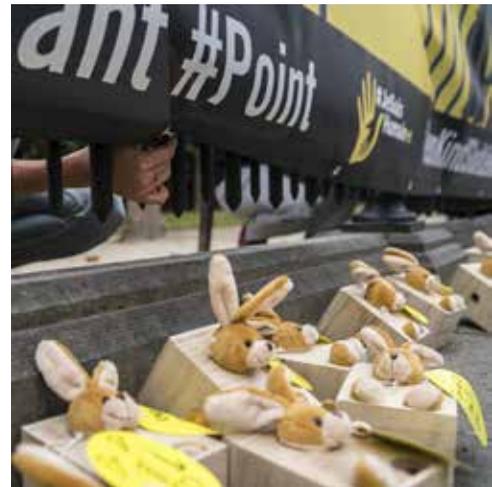
ON N'ENFERME PAS UN ENFANT. POINT.

Nul besoin de s'éloigner des rives de l'UE pour être confronté à l'ignominie. Notre propre gouvernement s'y emploie très bien, en renouant avec une pratique que la Belgique avait abandonnée depuis six ans, à savoir la détention des familles pour des raisons liées à l'immigration. Il aura fallu attendre le 14 août, soit une dizaine de jours après la publication de l'arrêté royal ad hoc, pour qu'une première famille pénètre dans l'enceinte de la nouvelle prison pour familles, à Steenokkerzeel.

Le jour même, en milieu d'après-midi, nous nous plantons devant le cabinet du Premier ministre avec une banderole de 20 mètres de long représentant des silhouettes de familles derrière des barreaux et disposons sur le trottoir des peluches entravées par des carcans.



👁️ ↑ *Quelque 65 000 signatures ont été remises au Premier ministre à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés*



👁️ ↑ *La Belgique devrait continuer de développer des alternatives à la détention au lieu de justifier la détention des enfants sur base de leur statut migratoire*



© Frédéric Moreau de Bellaing

Un enfant ne devrait jamais être criminalisé ou faire l'objet de mesures punitives en raison du statut migratoire de ses parents. Qu'il soit accompagné ou non, la détention d'un enfant pour des raisons liées à l'immigration est intolérable.

Plusieurs études ont montré les conséquences néfastes sur la santé mentale et le développement de l'enfant de la détention. Le Rapporteur spécial des Nations unies pour la torture a d'ailleurs déclaré que la détention d'enfants sur base de son statut migratoire ou celui de ses parents est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant, viole ses droits et cause des dommages irréparables pouvant s'assimiler à de la torture ou à des mauvais traitements.

Quelles que soient les conditions de la détention, quelle que soit sa durée, que les enfants soient accompagnés de leurs parents ou non ou qu'on dresse des

trompe-l'œil pour occulter une piste de décollage, ces « maisons familiales », pour reprendre le terme qui nous a été servi par les autorités, restent un lieu de détention pur et dur. Même dorée, une prison reste une prison.

TOGETHER, WE SPREAD HUMANITY

Heureusement, l'espoir n'est jamais très loin. Durant ces mois d'été, nous l'avons notamment trouvé dans les yeux et les sourires des très nombreux festivaliers qui sont venus nous rendre visite sur notre stand.

Sous un soleil omniprésent, nous leur avons proposé d'agir en faveur d'un meilleur accueil des personnes migrantes et réfugiées. Au programme, badges et tatouages, mais aussi l'opportunité de réaliser un tag de solidarité sur nos bannières rappelant que demander l'asile

est un droit fondamental qui ne peut être bafoué. Au total, pas moins de 300 mètres de bannière ont été tagués au cours de cinq festivals : Les Ardentes, le LaSemo, le Ronquières Festival, le Summer Music Festival et Les Solidarités.

Dès la rentrée, nous enverrons des morceaux de cette bannière d'humanité dans chaque commune francophone, accompagnée d'un courrier détaillant les mesures que les autorités communales peuvent prendre pour améliorer l'accueil et la protection des personnes contraintes de fuir les conflits et les persécutions.

Parce que le gouvernement fédéral persévère dans des mesures de moins en moins humaines et de plus en plus éloignées des droits fondamentaux, gageons que le soutien de quelque dix mille jeunes festivaliers, désireux de vivre dans un pays ouvert et accueillant, nous permettra d'activer de nouveaux leviers pour changer le rapport de force et ramener les droits humains au cœur des politiques migratoires belges.



👁️ ↑ Au total, pas moins de 300 mètres de bannière ont été tagués durant cinq festivals.

AGISSEZ EN DEMANDANT À LA COMMISSION EUROPÉENNE UNE POLITIQUE MIGRATOIRE PLUS HUMAINE :
[amnesty.be/ICE](https://www.amnesty.be/ICE)

DES COUPES QUI FONT MAL



Les mesures d'austérité ont un impact sur les droits humains. En Espagne, elles ont eu des effets particulièrement négatifs sur le droit à la santé. Il y a 10 ans, en 2008, l'économie espagnole est officiellement entrée en récession et le gouvernement a réagi en réduisant les dépenses publiques, notamment celles liées au système de santé. Depuis, de nombreuses personnes peinent à accéder à des soins de santé adaptés. L'impact des mesures d'austérité et la façon dont elles ont été élaborées et appliquées placent l'Espagne dans une situation de violation du droit à la santé. Comment cela se traduit-il dans la vie de la population ? Sanhita Ambast, chercheuse dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, nous explique.

Dans notre dernier rapport sur l'impact des mesures d'austérité sur les droits humains en Espagne, nous avons constaté que les coupes budgétaires restreignaient l'accessibilité physique et financière des soins de santé dans le pays et leur qualité. Les populations à faible revenu et plus particulièrement les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou d'un handicap, les personnes âgées et celles qui nécessitent des soins de santé mentale étaient particulièrement touchées. En 2013, le total des dépenses publiques dans la santé était à son plus bas niveau (plus bas même qu'en 2009) et avoisinait les 8950 millions d'euros (12,7 %).

Parmi les différentes mesures d'austérité, le gouvernement a répercuté certains coûts de santé sur les particuliers, notamment en instaurant ou en augmentant certaines quotes-parts et

en réduisant le nombre de médicaments financés par le système de santé publique. Plusieurs personnes interviewées nous ont fait part de leurs difficultés face à la hausse des coûts des soins de santé. Le nombre de personnes sur liste d'attente et le temps d'attente pour les interventions chirurgicales non urgentes ont également augmenté. L'attente a presque doublé depuis le début de la crise économique : de 65 jours en 2010, le temps d'attente moyen est passé à 115 jours en 2016. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la vie des gens.

Elena (nom fictif), 44 ans, fait partie des personnes touchées par les mesures d'austérité. Elle souffre de plusieurs problèmes de santé. Récemment, elle a été traitée pour un cancer du sein. Auparavant, on lui avait diagnostiqué une polyarthrite rhumatoïde (gonflement et raideur des

articulations), une spondylite (inflammation des disques intervertébraux) et une maladie de Crohn (inflammation chronique des intestins). En mars 2017, son médecin l'a placée sur liste d'attente pour une opération visant à traiter les symptômes de sa maladie de Crohn. Selon lui, elle devait pouvoir être opérée dans les trois ou quatre mois suivants. Lorsque nous avons parlé avec elle, sept mois plus tard, elle attendait toujours.

Pour patienter, son médecin lui a prescrit des médicaments visant à soulager ses symptômes. Ils coûtent environ 60 euros par mois. Elena ne travaille pas et subvient à ses besoins grâce à une maigre pension d'invalidité. Elle craint de ne pas pouvoir payer ses médicaments. « Je prends moins de médicaments que ce que le médecin m'a prescrit [...] J'essaie d'en utiliser moins [...] pour qu'ils durent



de prendre immédiatement des mesures réfléchies, concrètes et ciblées pour rendre possible le plein exercice du droit à la santé.

Des lignes directrices existent. Les mesures d'austérité entravent souvent la capacité de la population à jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, et le droit à la santé en fait partie. Compte tenu de ces dangers, des organes de surveillance des droits humains ont formulé des conseils aux États pour que les mesures d'austérité mises au point et appliquées ne contreviennent pas à leurs obligations en matière de droits économiques, sociaux et culturels. Notre étude a révélé que l'Espagne ne respectait pas ces lignes directrices.

C'est pourquoi nous avons lancé une campagne exhortant le gouvernement espagnol à revoir de toute urgence certaines dispositions du décret-loi royal n° 16/2012, qui a introduit de nombreuses mesures d'austérité dans le secteur de la santé. Nous demandons également aux autorités espagnoles de mener une évaluation de l'impact de ces mesures sur le droit à la santé. Nous souhaitons avant tout qu'elles allouent davantage de fonds au secteur de la santé publique.

Les crises économiques ne sont pas une excuse pour faire fi des droits humains. Les autorités espagnoles doivent agir en urgence pour réparer les préjudices causés par les mesures d'austérité.



Des membres du personnel médical lors d'une manifestation contre les mesures d'austérité, à Madrid, en Espagne, le 17 mars 2013.

plus longtemps », nous a-t-elle confié. Elena continue donc d'être gênée par ses symptômes. « Si j'avais plus d'argent, je me tournerais vers le privé », nous a-t-elle dit. « C'est choquant ce qui se passe. »

Nous avons entendu bien d'autres témoignages de difficultés liées à la hausse des coûts et à l'allongement des temps d'attente dans le système de santé espagnol.

Il n'est pas acceptable que la réduction des dépenses publiques entraîne une réduction des droits humains. L'Espagne doit veiller à ce que les soins de santé soient de bonne qualité et accessibles à tous, tant financièrement que physiquement. Le pays a ratifié divers traités internationaux et régionaux relatifs aux droits humains qui l'engagent à respecter, protéger et mettre en œuvre le droit à la santé. L'Espagne est tenue

« Nous avons tous souffert des coupes budgétaires : le personnel infirmier, les médecins, les patients, les familles, tout le monde. »

Une infirmière s'adressant à Amnesty



Des professionnels de santé manifestent contre la privatisation du système de santé publique et contre les restrictions budgétaires à l'occasion de la journée mondiale de la santé, à Madrid, en Espagne, le 7 avril 2016.



DÉCÈS

HOMMAGE À UN GRAND HOMME

« Comment vas-tu, mon cher Philippe? ». C'est par ces mots que **Gaëtan Mootoo** commençait ces nombreuses conversations téléphoniques que nous avons eues tout au long de ces dizaines d'années où j'ai eu l'honneur de travailler avec lui, avant qu'il ne nous quitte brutalement dans cette nuit maudite de vendredi à samedi.

D'une classe irréprochable, presque dandy, même au cœur de la brousse, Gaëtan était surtout quelqu'un pour qui l'Humain signifiait quelque chose. Il était sans cesse à l'écoute, prêt à entendre le plus pauvre individu.

À travers toute l'Afrique de l'Ouest, il a été un cauchemar pour les dirigeants de ces pays-là, car il représentait la vérité et leur renvoyait dans la face la souffrance qu'il avait su entendre sur le terrain et lors de ces innombrables rencontres sur le terrain ou à Paris. Même si ces dirigeants avaient parfois pu survivre grâce à lui lorsqu'ils étaient eux-mêmes des opposants malmenés. L'un d'entre eux l'appela d'ailleurs un jour à la maison, en lui disant : « *Mais enfin, Gaëtan, c'est quoi ce rapport ? On se connaît quand même depuis longtemps !* — *Justement, lui répondit-il. Tu devrais savoir que ce serait ton tour, si tu te permets de telles choses* ».

Il exigeait des comptes, mais il en rendait aussi. Ainsi, j'ai eu l'occasion avec Alex Neve de le voir rendre visite à des victimes en Côte d'Ivoire, pour leur montrer le rapport qu'il avait écrit sur base de leur témoignage. Il prenait le temps de feuilleter

avec elles le rapport, soulignant du doigt les passages les concernant, le lisant pour celles qui ne savaient pas lire. Pas besoin de grandes théories sur l'implication des victimes dans les processus de changement... Il les mettait en oeuvre depuis longtemps déjà...

Gaëtan n'était pas un narcissique ; il a toujours préféré travailler dans l'ombre ; mais ne nous y perdons pas : ce fut sans doute l'un des plus grands influenceurs que cette région d'Afrique ait connue. Il a obtenu maints changements et améliorations qui auraient du lui valoir de nombreux prix et médailles. Mais il n'en avait rien à cirer. Ce sont les droits humains — à travers une fidélité sans épreuve à Amnesty — qui le guidaient, pas la notoriété.

Gaëtan était aussi quelqu'un qui vous donnait l'impression d'être la seule personne qui compte au monde. Patient, il prenait le temps de vous apprendre avec délicatesse et finesse les bases du métier. Et surtout, surtout, il a accompagné des générations entières de défenseurs des droits humains.



Gaëtan Mootoo s'adresse à des résidents du camp pour personnes déplacées de Nahibly, en Côte d'Ivoire, septembre 2012.

Encore tout récemment, j'ai eu l'occasion de parler avec un couple de défenseurs de la région qu'il m'avait présenté. Ces derniers m'ont expliqué en long et en large comment il les aidait pour préparer le travail de plaidoyer à l'occasion d'un sommet régional de chefs d'état...



On ne pourra que regretter qu'on ne lui ait pas collé de force la fonction de formateur. Il aurait pu la mener sur le terrain.

Gaëtan n'avait pas d'horaires non plus. Il travaillait de façon inimaginable, se dépensant sans compter. On avait envie de

lui dire régulièrement : « *mais arrête-toi un petit peu...* ». Mais le monde n'attendait pas.

Et le monde l'a rattrapé peut-être. Sa mort violente a fait un trou dans mon coeur comme à des milliers de personnes un peu partout dans le monde.

Mais la vigueur de ton engagement doit nous pousser à continuer le combat. Ca va être triste et difficile. Mais il le faut. Merci pour tout.

*Philippe Hensmans
Directeur d'Amnesty International
Belgique francophone*

SANS LES BÉNÉVOLES D'AMNESTY INTERNATIONAL, CETTE PHOTO N'AURAIT JAMAIS PU ÊTRE PRISE.

Yves Makwambala a été emprisonné injustement pendant 17 mois en République démocratique du Congo. Son crime ? Avoir milité pour la démocratie. Dans son pays, cela est passible de peine de mort. S'il est libre aujourd'hui, c'est grâce aux 170.000 bénévoles d'Amnesty International qui se sont mobilisés pour sa libération. Vous aussi, vous voulez agir ?

Devenez vendeur bénévole de bougies Amnesty.
Surfez sur [Amnesty.be/vendeur](https://www.amnesty.be/vendeur)



**AMNESTY
INTERNATIONAL**

